AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

27 JUIN 1962.

Supplément n° 3 au Bulletin du mois de JUIN 1962.

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS A PEPINS.

CARPOCAPSE.

Le temps chaud qui s'est installé sur nos régions a favorisé l'activité du Carpocapse. Des accouplements et des pontes ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions, et les premières attaques de chenilles vont se produire incessamment. - Effectuer dès réception un traitement insecticide en utilisant l'un des produits figurant sur la liste remise à chaque abonné (Rubrique Carpocapse).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les conditions actuelles sont peu favorables à l'évolution de la maladie, Cependant, des repiquages sont possibles à partir des conidies d'été, notamment à la faveur de pluies ou d'orages éventuels. Profiter du traitement insecticide conseillé contre le Carpocapse pour effectuer une application mixte.

Dans les vergers totalement indemnes de taches ces traitements peuvent être différés.

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie est toujours en progression, notamment dans les vergers insuffisamment protégés. - Poursuivre les traitements, et dans la mesure du possible, enlever les pousses oïdiées.

\- REGION LORRAINE PLUS SPECIALEMENT -

TAVELURE DU PRUNIER

Les arboriculteurs intéressés par la lutte contre la Tavelure du prunier devront effectuer un nouveau traitement fongicide dès réception de cette note.

.../...

93

POMMES DE TERRE.

DORYPHORE.

Depuis quelques jours les éclosions se poursuivent dans la plupart des situations. Des dégâts sont prévisibles et il importe dès maintenant de protéger les cultures.

Exécuter un traitement insecticide en utilisant l'un des produits préconisés par la Station d'Avertissements (voir note remise à chaque abonné en début de saison).

Opérer lorsque les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé.

Les Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX.